



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

Salles de cinema : Hérault

Question écrite n° 13142

### Texte de la question

M Gilbert Millet attire l'attention de M le ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire sur le danger qui pèse sur certaines salles de cinéma. La crise que connaît le cinéma français procure déjà des difficultés aux grandes sociétés de diffusion, malgré les moyens financiers plus importants qui sont les leurs. Que dire alors des exploitants indépendants des salles obscures, qui se voient plongés dans des situations de plus en plus difficiles, notamment dans les petites communes, comme c'est le cas par exemple à Palavas, dans l'Hérault ? Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour promouvoir les cinémas dans toutes les localités du pays, et plus particulièrement en faveur de la salle de Palavas, ville touristique, seule station balnéaire possédant encore un tel équipement. Si des aides exceptionnelles n'étaient pas dégagees rapidement, la menace d'une fermeture définitive avait été prévue pour le 30 avril dernier, compte tenu des charges financières devenues trop lourdes pour ses exploitants.

### Texte de la réponse

Reponse. - La situation des salles de cinéma indépendantes est une préoccupation permanente du ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire. La conjoncture difficile que traverse le cinéma les affecte en premier lieu et très durement. Il est néanmoins indispensable de les préserver car elles contribuent, notamment dans des communes à vocation touristique comme Palavas-les-Flots, au maintien d'une vie sociale et culturelle dynamique. Déjà alerte par une association locale qui lui a fait connaître les difficultés de l'exploitant de Palavas-les-Flots, le ministre a appelé l'attention de la municipalité sur les récentes mesures d'aide qu'il a mises en place. En effet, des primes peuvent désormais être attribuées aux collectivités locales qui souhaitent reprendre une salle de cinéma lorsque l'initiative privée se révèle défaillante. L'Etat, en outre, est prêt à leur apporter la collaboration technique nécessaire pour appréhender un secteur d'activité très spécifique et les moyens de l'agence pour le développement régional du cinéma ont été renforcés dans ce but.

### Données clés

**Auteur :** [M. Millet Gilbert](#)

**Circonscription :** - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 13142

**Rubrique :** Cinéma

**Ministère interrogé :** culture, communication, grands travaux et bicentenaire

**Ministère attributaire :** culture, communication, grands travaux et bicentenaire

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 mai 1989, page 2298